



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

Perfax Colle Supérieure Papiers Peints Universelle

No. FDS : 41291

V001.3

Révision: 01.06.2004

Date d'impression: 13.04.2006

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Perfax Colle Supérieure Papiers Peints Universelle

Utilisation prévue:

Colle à revêtement mural poudre

En cas d'urgence:

I.N.R.S : 01.45.42.59.59

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

Service donnant le renseignement:

Recherche Appliquée UA TEL : 02 32 40 95 05 ou 02.32.40.95.66 FAX : 02 32 40 95 62

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Colle à papiers peints

Substances de base pour préparations:

Amidon carboxyméthylrique

Composants contribuant aux dangers:

Ne contient aucune substance dangereuse au-delà des valeurs limites de la directive CE

3. Identification des dangers

Le produit n'est pas dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

Risque de glissement en association avec de l'eau.

Eviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion.

4. Mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Air frais.

Sortir la personne de la zone polluée par la poussière, consulter éventuellement un médecin.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante.



Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ne pas se frotter les yeux secs sous risque de lésions de la cornée en raison d'une sollicitation mécanique.

Après ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un vêtement de protection totale.

Risques spécifiques inhérents au produit:

Aucun connu

Indications additionnelles:

En cas d'incendies naissants: extincteurs d'incendie, en cas de propagation d'incendie, appeler immédiatement les sapeurs-pompier.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Éviter la formation de poussière.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Rejeter à l'état sec, forme avec l'eau une couche glissante.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Éviter la formation de poussière.

En cas de présence de source d'ignition, danger de déclaration ou d'extension du feu.

Stockage:

Stocker dans un endroit sec.



8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
PARTICULES NON CLASSIFIÉES AUTREMENT (FRACTION ALVÉOLAIRE)		10	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).		
PARTICULES NON CLASSIFIÉES AUTREMENT (FRACTION ALVÉOLAIRE)		5	Valeur moyenne déterminée par le temps (VME).		

Indications additionnelles sur la configuration des installations techniques:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Protection respiratoire:

masque antipoussière en cas de formation de poussière.
Masque antipoussière, filtre à particule P2.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

En cas de contamination de la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; appliquer une crème de protection.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales

Etat de livraison: ecailles, flocons
Etat/qualité: fin
Odeur: légère odeur intrinsèque
Couleur(s): blanc, jusqu'à, jaunâtre

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH 10 - 11
(20 °C; Solv.: eau 1:32 M/M telquel)
Point d'éclair Pas applicable
Densité en vrac 280 - 330 g/l
Viscosité (dynamique) 10.000 - 15.000 mpa.s
(Brookfield; 20 °C; Solv.: eau 1:32 M/M telquel)
Solubilité qualitative soluble après gonflement
(20 °C; Solv.: eau)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Matières à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.



11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

12. Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

Toxicité aiguë de poisson:

Toxicité aiguë pour les poissons: En cas d'utilisation conforme à l'utilisation, et comme l'expérience le révèle, le produit n'est pas toxique pour les poissons après son durcissement.

Biodégradabilité finale:

Le produit n'est pas biodégradable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Incinération ou décharge publique avec l'accord des autorités locales.

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR,, 'ADNR,l'IMDG,IATA-DGR.

15. Informations réglementaires

Pas d'obligation d'identification.

Déclencheur de danger:

Indication particulière:



Prescriptions/consignes nationales:

Informations générales:

Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaborations et de transmission des fiches de données de sécurité.

Protection des travailleurs:

Travaux interdits:Code du Travail (articles R 234-9 et 10 (femmes),articles R 234-16,20 et 21 (jeunes travailleurs de moins de 16 et/ou 18 ans),arrêté du 8 octobre 1990 modifié (arrêté fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés sous contrat de travail à durée déterminée ou aux salariés des entreprises de travail temporaire).

Hygiène et sécurité du travail:Code du Travail (articles R 232-5 à 5-14,R 231-32 à 38,R 233-43,circulaires relatives au commentaire technique d es dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail (19 juillet 1982,14 mai 1985 et suivantes).

Prescriptions nationales:

Liste non exhaustives de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit.

Maladies professionnelles:Code de la Sécurité Sociale (articles L 461-1 à 461-8).Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-3 publiés dans le fascicule INRS ED 486,en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Maladies à caractères professionnel:

Indépendamment des tableaux des maladies professionnelles, signaler toute maladie ou tout symptôme susceptible de présenter un caractère professionnel. Décret 63-865 du 3/8/1963 et article 461-6 et D 461-1 du code de la sécurité sociale modifiée par la loi 1106 du 06/12/1976

16. Autres informations

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.